



PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 4 novembre 2008

LE PREFET

La pandémie grippale reste une des principales menaces de santé publique mondiales actuelles (OMS). Sa survenue nécessitera d'adapter l'offre de soins ambulatoire et hospitalière pour prendre en charge un nombre important, potentiellement évalué, de personnes atteintes de la grippe.

Conformément au plan national de prévention et de lutte contre ce risque, le principe général en pandémie réside dans le maintien à domicile, ou substitut de domicile, des patients tant que leur état de santé le rend possible, l'objectif étant d'éviter la saturation des établissements de santé. Les hospitalisations seront réservées aux cas les plus graves.

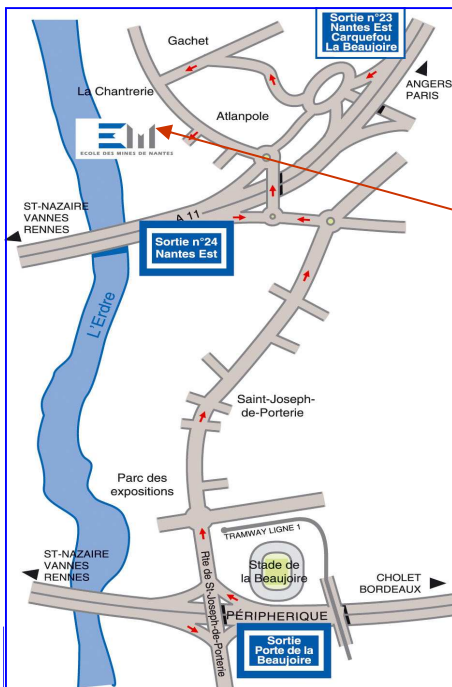
Le dispositif spécifique, notamment ambulatoire, est à préparer, concrètement, en amont. Il doit permettre une prise en charge adéquate, égalitaire et rapide des personnes, quelle que soit la sévérité de leur pathologie ou leur origine géographique. Il nécessite une étroite et solide coordination entre les différents professionnels de santé mais aussi avec les professionnels sociaux et médico-sociaux.

L'organisation de ce dispositif est en construction au niveau des départements, en premier lieu, mais aussi de la région et de la zone de défense.

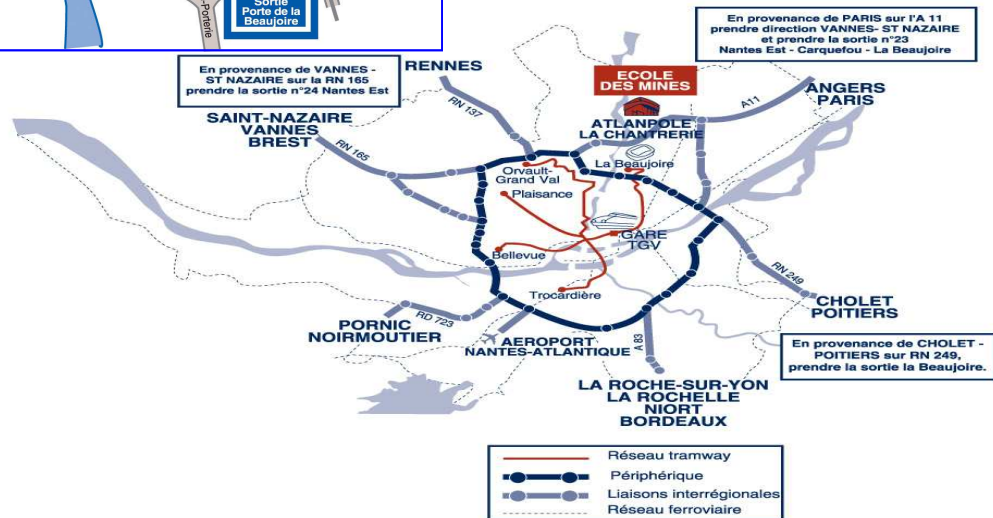
Cette journée du 9 décembre 2008 est l'occasion de mutualiser les différentes réflexions, de recueillir le point de vue des professionnels concernés sur leur place, leurs responsabilités, les conditions de leur exercice dans des organisations et fonctionnements inhabituels, de recevoir un éclairage d'un point de vue éthique sur l'accès aux soins et aux traitements, sur les droits et devoirs des professionnels de santé, sur les libertés individuelles dans un environnement général -sanitaire, social, économique- fortement perturbé.

Je vous invite à participer à cette rencontre des acteurs nationaux et territoriaux de la mise en œuvre du plan national de prévention et de lutte contre une pandémie grippale.

Bernard HAGELSTEEN



ECOLE DES MINES
La Chantrerie
 4 rue Alfred Kastler—BP 20722
 44307 NANTES cédex 3
 tél. 02.51.85.80.38



INVITATION



COLLOQUE REGIONAL PANDÉMIE GRIPPALE

sous le patronage
 de Monsieur le préfet de la région Pays de la Loire
 préfet de la Loire-Atlantique



**Le dispositif ambulatoire de prise en charge
 des patients
 et son articulation avec le dispositif hospitalier
 en situation de pandémie grippale**

▷ **DRASS Pays de la Loire**
 MAN – rue René Viviani – BP86218
 44262 Nantes cedex 2
 t 02.40.12.80.00 f 02.40.12.80.77

▷ **DDASS de la Mayenne**
 2 ,bd Murat – BP840
 53030 Laval cedex9
 t 02.43.67.20.00 f 02.43.67.19.04

▷ **DDASS de Loire Atlantique**
 MAN – rue René Viviani – BP96219
 44262 Nantes cedex 2
 t 02.40.12.80.00 f 02.40.12.82.25

▷ **DDASS de la Sarthe**
 97-99 avenue de Bollée
 72070 Le Mans cedex 9
 t 02.43.40.20.20 f 02.43.72.97.41

▷ **DDASS du Maine et Loire**
 Cité administrative – 26 ter rue de Brissac
 49047 Angers cedex 1
 t 02.41.25.76.00 f 02.41.88.04.47

▷ **DDASS de la Vendée**
 29 rue Delille
 85023 La Roche sur Yon cedex
 t 02.51.36.75.00 f 02.51.07.00.06

Contacts : Eliane Méaude
 tél. 02.40.12.85.52
 Secrétariat : Nathalie Padiolleau
 tél. 02.40.12.87.88
 dr44-pandemie-
 grippale@sante.gouv.fr

Mardi 9 décembre 2008
Ecole des Mines de NANTES

8 h 30 - Accueil du public

Animation de la journée : François TUFFREAU, directeur-adjoint de l'Observatoire régional de la Santé des Pays de la Loire

9 h 15 – Ouverture : Bernard HALGESTEEN, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique

EXPOSES SUR DES THEMES D'ENJEU NATIONAL

9 h 30 – **Le risque d'une pandémie grippale et ses conséquences pour la population**

Dominique TRICARD, adjoint au délégué interministériel à la lutte contre la grippe aviaire (DILGA)

Echanges avec la salle

9 h 50 - **Les enjeux éthiques : l'accès aux soins et aux traitements, les droits et devoirs des professionnels de santé, les libertés individuelles**

Pr Daniel CAMUS, conseiller auprès du directeur général de la Santé, direction générale de la Santé, ministère de la Santé

Le point de vue du Conseil régional de l'Ordre des médecins.

Dr Alain MOREAU, président du Conseil régional de l'Ordre des Médecins des Pays de la Loire

Echanges avec la salle

10 h 15 - **Le dispositif de soins ambulatoires en situation de pandémie grippale**

L'architecture globale prévue par le plan

L'état des réflexions dans les départements de la région

Dr Laurent CHIQUET, chef de projets maladies infectieuses et pandémies, direction générale de la Santé

Dr Jean-Paul BOULE, médecin de prévention et de gestion des crises, DDASS du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe

Echanges avec la salle

10 h 45 - **Pause : 15 mn**

11 h – **Exercice zonal "Pandémie grippale Ouest 2008" – présentation et retour d'expérience**

Christophe VAN DER LINDE, conseiller de défense et de sécurité pour les affaires sanitaires et sociales
Zone de Défense Ouest

Echanges avec la salle

11 h 25 —**Le protocole pratique à l'usage des pharmaciens d'officine en situation de pandémie grippale— l'organisation des pharmaciens en coordination avec l'organisation générale des soins**

Valérie BEROL, pharmacien inspecteur de Santé publique, Inspection régionale de la pharmacie, DRASS des Pays de la Loire

Dominique LE VU, pharmacien d'officine, membre du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens

Frédéric GUILLEMOT, pharmacien d'officine, syndicat des pharmaciens

Echanges avec la salle

11 h 50 - **Le renfort des professionnels de santé**

Le corps de réserve sanitaire, la suppléance des professionnels de santé

Thierry GENTILHOMME, chef du département d'urgence sanitaire (DUS) et Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) - adjoint « Pôle défense et sécurité sanitaires »

L'emploi des étudiants des écoles paramédicales

Danielle VRIGNAUD, directrice de l'Institut de formation en soins infirmiers de CHOLET (49)

Echanges avec la salle

12 h 30 - **DEJEUNER**

1ère TABLE RONDE (13 h 45 à 15 h 30)

13 h 45 – **L'organisation des soins ambulatoires en Pays de la Loire en situation de pandémie grippale**

La prise en charge des patients dans l'organisation habituelle comme principe général des médecins libéraux. La permanence départementale des soins en Mayenne : un exemple d'organisation basée sur un effectif réduit de médecins libéraux.

Dr Thomas HERAULT, directeur de l'Union régionale des médecins libéraux des Pays de la Loire

Dr Philippe VENIER, président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Mayenne

Dr Jacques BACHER, médecin inspecteur de Santé publique, DDASS de Loire-Atlantique

14 h 15 - **Les centres de coordination sanitaire et sociale : des axes d'organisation**

Isabelle PLESSIS, chef du service hygiène, manifestations et sécurité civile, mairie de NANTES

Raphaëlle FAUVEL, directrice adjointe du service Santé et Environnement de la ville du MANS

Echanges avec la salle

14 h 35—**La prise en charge des patients à domicile**

Brigitte LE MOEL, directrice de l'association de maintien à domicile, LES SABLES D'OLONNE (85)

Martine JOUIN-BERNIER, infirmière libérale, représentante du SNIIL 44, membre du Conseil régional de l'Ordre des infirmiers

15 h - **La prise en charge des personnes en structures intermédiaires : la réflexion en Vendée**

Jean-Louis ALUZE, directeur de l'hôpital local de LA CHATAIGNERAIE (85)

Echanges avec la salle

15 h 30—**Pause : 15 mn**

2ème TABLE RONDE : articulation ville/hôpital (15 h 45 - 16 h 25)

15 h 45 - **La place du SAMU/Centre 15 en situation de pandémie grippale**

Dr Ludovic STEEN, praticien hospitalier, responsable de l'UF médecine de catastrophe, Centre hospitalier LE MANS

Dr Bruno ROHEE, médecin responsable SAMU 53, SMUR de LAVAL, CESU 53

16 h 05 - **Les transports non médicalisés : la coordination transporteurs sanitaires privés de Mayenne/Centre hospitalier de LAVAL**

Patrick VETILLARD, président de l'association des transports sanitaires urgents de Mayenne

Dr Bruno ROHEE, médecin responsable SAMU 53, SMUR de LAVAL, CESU 53

Echanges avec la salle

16 h 25 : **Synthèse de la journée :** Christophe VAN DER LINDE, conseiller de défense et de sécurité pour les affaires sanitaires et sociales—Zone de Défense Ouest

16 h 45 : **Clôture**